

Rapport de la Referees Commission du 07 Avril 2015

Présents: Stammet, Geib, Simonelli, Donven, Schmitt

Excusés: Welter, Scheuren, Ney

1. Rappel: à partir de la saison prochaine le test théorique est obligatoire pour tous les arbitres. On a prévu deux weekends pour les tests: 04./05.07 et 19./20.09. Veuillez-vous préparer sérieusement.
2. Cours délégué: Un cours délégué sera organisé par M. Léon Donven mardi le 22.09.2015. La date et les conditions seront publiées sur le site de la Coda. La commission tient à informer tout le monde que suite à quelques démissions il nous faudra un maximum de candidatures. N'hésitez donc pas et inscrivez-vous par email à l'adresse suivante: arbitre@flh.lu.
3. Vestes pour les arbitres. Les vestes que la fédération va mettre à la disposition de chaque arbitre du corps arbitral peuvent être essayées au stage du 04./05.07 ou au bureau de la fédération (prenez un rendez-vous s.v.p.) à partir du mois de juin.
4. Formation cycle „A“ au Youth Cup à Dudelange. Le stage organisé par M. Patrick Simonelli a été une grande réussite. Les arbitres et les observateurs se sont présentés très motivés et disciplinés. La commission remercie tous les participants et félicite les formateurs pour la bonne organisation. Les séquences vidéo (16 heures!!!) seront analysées et présentées plus tard aux candidats par M. Adrien Stot et M. Patrick Simonelli.
5. M. Patrick Simonelli a présenté un concept qui pourrait résoudre le problème du manque d'arbitres. Il a constaté que par exemple en France et en Allemagne les matchs des jeunes équipes sont arbitrés par des jeunes du club visité („Jugend pfeift Jugend“). L'idée sera présentée par M. Nico Stammet à la prochaine réunion du CA.
6. Afin de garantir un bon déroulement des matchs internationaux dimanche le 3 mai (Luxembourg – Géorgie) et mercredi le 10 juin (Luxembourg – Estonie) à la coque la fédération cherche quelques volontaires (buvette, caisse du soir).
7. Vu les changements internes de la fédération nous faisons un appel aux clubs, aux délégués et aux arbitres de devenir membre à la referees commission.

Les statuts disent que:

Art. 18

La „Referees Commission“ dirige le corps arbitral.

Elle sera présidée par une personne neutre et composée d'un membre du CA de la FLH, de deux représentants de clubs désignés par ces derniers, de 4 délégués officiels de la FLH, d'un maximum de 5 membres du corps arbitral à désigner par ce dernier ainsi qu'avec voix consultative du DTN et de l'entraîneur national. Le gestionnaire administratif peut être présent à ces réunions.

Veuillez nous communiquer votre intérêt par email à l'adresse arbitre@flh.lu.

8. Rappel: Les arbitres sont priés encore une fois d'envoyer les résultats des matchs par SMS au site de la fédération. Si tout le monde respectait cette procédure le travail à la fédération serait simplifié énormément!

Prochaine réunion: Lundi 27 avril à 18:00.